



## PROCÈS-VERBAL

Assemblée régulière du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR), tenue le jeudi 30 octobre 2025 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500 rue du Pont, et en ligne.

### **Présences**

---

#### **Membres avec droit de vote**

Thomas Brady	Président (2026)
Kendra Bédard	Vice-présidente (2026)
Daniel Morgan	Trésorier (2027)
Marjorie Gionest	Secrétaire (2027)
Larouche	
Joy Chamoun	Administratrice (2027)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2025)

#### **Membres sans droit de vote**

Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, district St-Roch Saint-Sauveur

#### **Personnes invitées**

Roxane Cadoret, Répit Basse-Ville

#### **Autres participants**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 15 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications, et 4 personnes en ligne.

#### **Absences**

Jamal Elhachmi      Administrateur (2027)

### **25-10-01 Ouverture de l'assemblée**

Thomas Brady constate le quorum et ouvre la réunion à 18h36, secondé par Kendra Bédard.

### **25-10-02 Présentation des administratrices.rice.s, conseiller et soutien**

Les administratrices et administrateurs, le conseiller municipal sortant ainsi que le conseiller en consultation publique se présentent.

### **25-10-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Thomas Brady effectue la lecture de l'ordre du jour. Des modifications mineures sont apportées : la présentation de l'organisme aura lieu en début de rencontre.

SUR PROPOSITION de Thomas Brady, DÛMENT APPUYÉ PAR Marjorie Giones-Larouche, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour modifié.

Adopté à l'unanimité.

### **25-10-04 Fonctionnement du conseil d'administration**

- **Décorum de bienveillance**

Thomas Brady rappelle que les administratrices et administrateurs sont présents à titre bénévole, et souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance.

- **Disposition de la salle**

Inspiré par le CQSJB, le CCSR propose une nouvelle disposition de salle (en carré) afin de faciliter le dialogue.

### **25-10-05 Adoption du procès-verbal**

SUR PROPOSITION de Joy Chamoun DÛMENT APPUYÉ PAR Robert Jardine, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de septembre 2025.

Adopté à l'unanimité.

### **25-10-06 Présentation d'un organisme : Le Répit Basse-Ville (Roxane Cadoret)**

Le CCSR donne l'opportunité à un organisme de présenter ses services à la population.

Le Répit Basse-Ville (ci-après « le Répit ») est le premier organisme à se prévaloir de cette opportunité.

Ouvert en décembre 2023 pour répondre à l'urgence de l'hiver, le Répit est un organisme à haut seuil d'acceptabilité qui fournit, entre autres, des services d'hébergement aux personnes itinérantes. L'équipe permanente compte 18 intervenants, et une douzaine d'intervenants supplémentaires sont embauchés pendant la période hivernale. Un conseil d'administration composé de comptables, de spécialistes RH et d'intervenants voit au bon fonctionnement de l'organisme.

Pendant l'été, le Répit est un refuge de jour (9h-17h), pour permettre d'échapper à la chaleur étouffante, tandis qu'en hiver, le Répit est un refuge de nuit (ressource de chaleur), ouvert de 21h30 à 6h du matin.

À partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025, le refuge de jour sera fermé, seul le refuge de nuit demeure actif (ce dernier ouvre ses portes à partir du 10 novembre 2025, le temps de former les nouveaux intervenants pour la saison hivernale).

Le Répit hivernal accueille les usagers dans deux lieux différents : au 555, rue Saint-François Est (sous-sol de l'église St-Roch) et au 399 Saint-Joseph Est (ancien bureau d'arrondissement, près de la Bibliothèque Gabrielle-Roy).

Chacun de ces lieux compte, en plus des intervenants, 2 agents de sécurité qui jouent un rôle crucial auprès des usagers des centres.

À titre d'établissement à haut seuil d'acceptabilité, c'est-à-dire comme lieu avec de faibles barrières d'accès (ex. pas d'obligation de sobriété) et où le seuil d'acceptation de certains comportements (ex. crier) est plus flexible ; le Répit s'avère souvent le dernier recours des

personnes les plus marginalisées du quartier exclues des autres ressources (ex. Laubérivière, l'Archipel d'Entraide, etc.). À ce titre, il joue un rôle crucial et complémentaire aux autres services du quartier.

La mission principale du Répit est de recréer un lien avec les personnes marginalisées afin de les réaffilier à la société. Bien que la capacité de l'organisme s'élève à 170 personnes, le Répit accueille souvent plus de monde dans la journée.

La Ville de Québec compte, parmi ses effectifs, un technicien à l'équipe du vivre ensemble qui sert de liaison avec les organismes. Le technicien actuel s'appelle Jocelyn Pelletier.

- **Questions du public**

**On constate que des personnes font la file pour le Répit dès 21h30-22h. Est-ce que le Répit ouvre plus tôt l'hiver ?**

Oui, le Répit ouvre maintenant à partir de 21h30 et jusqu'à 6h30 pour pallier la fermeture des autres ressources.

**Comment le Répit entrevoit le changement de local (des travaux de rénovation sont prévus par la Ville en 2026 dans le sous-sol de l'Église St-Roch et au 399 Saint-Joseph) ?**

Le local va être adapté pour répondre aux besoins, qui incluent plus de douches et plus de casiers pour les effets personnels, ces travaux sont positifs. D'autant plus que les usagers ont été consultés pour connaître leurs besoins.

**Comment fonctionne le financement du Répit ? Sur qui faire pression pour obtenir du financement pour opérer le Répit de jour et de nuit à longueur d'année ?**

Le Répit bénéficie d'un financement mixte (gouvernement, CIUSSS, municipalité, Centraide). La Ville de Québec prête gratuitement les locaux, ce qui permet de ne pas voir cette charge-là. La masse salariale représente la plus grande partie du budget reçu, alors même que les intervenants ne bénéficient pas d'un salaire très élevé pour leur travail. Le Répit profite du budget de « mesures d'urgence » pour opérer l'hiver. Mais l'hiver, ça revient chaque année : il faudrait faire de la prévention plutôt. Dans un monde idéal, on ouvrirait plusieurs petits répits pour que les usagers puissent choisir un milieu de vie qui leur ressemble.

**Est-ce que les intervenants embauchés pour l'hiver reviennent d'une année à l'autre ?**

Cette année, l'organisme a eu la chance de connaître d'avance le budget. Cela a permis de prendre le temps d'embaucher des intervenants qualifiés, plutôt que de se dépêcher et choisir des employés dont le CV ne convainc pas à 100 %. Malgré cela, il n'y a pas de récurrence des intervenants, malheureusement. Le milieu du Répit peut être traumatisant pour un intervenant en début de carrière. Pour les usagers, c'est difficile le roulement d'intervenants, c'est un deuil à chaque fois pour eux, qui éprouvent déjà des difficultés à faire confiance. La relation est à rebâtir à chaque fois.

**Quand on parle de refuge, on imagine des crises de psychose, des interventions policières, quelle est la réalité ?**

C'est faux de croire qu'il y a tous les jours de la violence. Oui, la police intervient parfois, mais pas pour de la répression. Parfois, quand l'équipe du Répit vit une situation pour laquelle elle est moins outillée, comme une grosse crise suicidaire par exemple, elle fait appel à la police pour aider à apaiser la situation.

Parfois, c'est la police qui amène des personnes au Répit. Par exemple, des victimes de violence conjugale, car ils savent que personne n'est refusé et qu'il n'y avait pas de place dans les autres ressources pour cette problématique.

Roxane ajoute que la fin de semaine (vendredi, samedi, dimanche), ce sont les gens alcoolisés qui sortent des bars qui présentent un danger, ils sont les premiers à vouloir se battre avec les usagers. Les citoyens font porter le blâme de la violence et du grabuge au Répit, alors que ce n'est pas la faute des usagers.

### **Comment les usagers voient-ils la présence policière ?**

Roxane n'a pas de réponse à cela.

### **Que font les intervenants dans une journée standard ?**

L'équipe gère des crises, aide les usagers à faire des démarches, sert du café. Il n'y a pas de journée typique. On a souvent l'impression que les intervenants se contentent de s'asseoir à côté d'une personne qui hurle, sans rien faire. D'abord, le fait d'être présent sans parler, c'est une forme d'intervention. Ensuite, si une personne se lance dans la violence gratuite (par exemple, elle jette son café au visage d'un autre usager et quitte le Répit en colère), on revient sur le cas dès qu'on revoit la personne, pour la sensibiliser au fait que le seuil d'acceptabilité ne permet pas de cela. Enfin, les usagers sont des humains qui vivent des émotions, et en tant que société on ne leur laisse pas ce droit-là, on s'attend d'eux qu'ils demeurent calmes tout le temps. Chaque élément (la température, le jour du mois, etc.) affecte les usagers, et nos intervenants peuvent voir ça.

### **Malgré le haut seuil, avez-vous déjà exclu des usagers ?**

Depuis l'ouverture le 12 décembre 2023, seules 2 personnes ont été exclues. Les exclusions datent de l'été 2025.

### **Devez-vous refuser des usagers l'hiver ?**

Non, jusqu'à présent, on accueille tout le monde. C'est une ressource de dernière ligne, c'est très difficile de refuser l'entrée à quelqu'un dehors par des températures de -30 C. C'est un poids à porter, pour les intervenants, de fermer physiquement la porte à une personne dans le besoin. Cela dit, étant donné que la capacité maximale est déjà atteinte, et que les besoins augmentent, il y a un risque que ça arrive dans un avenir rapproché. Il y a aussi une frange de personnes marginalisées qui refusent de dormir dans une ressource, ces personnes plutôt « survivalistes » se cachent dehors, et ces personnes risquent plus pendant l'hiver (feux dans les campements, consommation, engelures, etc.)

Éric Boulay de Laubérivière (en ligne) remercie le Répit pour son travail, dont il rappelle l'importance et la complémentarité à celui de Laubérivière. Il précise que ce ne serait pas possible de réaliser la mission de Laubérivière sans la présence du Répit.

Roxane Cadoret conclut en mentionnant qu'elle est ravie de pouvoir répondre à des questions des citoyens. Elle comprend parfaitement les craintes de citoyens, et elle invite les personnes à poser des questions par courriel plutôt que de rester avec des préjugés.

## **25-10-06 Représentations et chantiers du CQSR**

---

### **• Table citoyenne Littoral Est**

Robert Jardine a été représenté le CQSR lors d'une rencontre organisée par la Table citoyenne Littoral Est, aux côtés de représentants des quartiers Maizeret, SJB et Limoilou. La dernière rencontre portait sur le nouveau projet de terminal de Conteneur QSL à la Baie de Beauport. Robert mentionne que la Table citoyenne a une position contre ce terminal, en raison du camionnage (livraison) qui augmentera. Il indique également que la Table est offusquée, car, malgré les recommandations passées, un nouveau comité de concertation a été mis en place par le Port de Québec. On ne sait pas qui siège à ce comité. Cette absence de transparence laisse croire que le Port veut garder le contrôle sur les décisions. Le terminal de conteneurs représente une occasion économique pour la Ville de Québec, car le transport de marchandises est payant, mais d'un point de vue écologique, c'est catastrophique. Plusieurs entités existent autour de ce projet, entités au sein desquelles Robert Jardine pourrait représenter le CQSR : comité Activité portuaire, comité Cohabitation du port et du communautaire.

### **• Table de concertation sur le transport en commun**

Le 2 octobre 2025, Odette Lavoie a représenté le CQSR à la table mensuelle de concertation sur le transport en commun organisée par le RTC (table mensuelle). Elle précise qu'elle s'y intéresse aussi à titre d'usagère du transport adapté. L'objectif principal de la table est d'écouter les besoins des citoyens, leurs projets et leurs demandes.

La demande est forte pour le transport adapté et le RTC demande aux usagers capables de prendre le RTC de libérer le transport adapté, si possible.

Les enjeux des quartiers centraux, comme St-Roch et excentrés (comme Val-Bélair) sont différents. Pour St-Roch, c'est la haute fréquentation des lignes 800-801 et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Le RTC n'a pas donné de réponses satisfaisantes à ces enjeux.

Le CQSR s'interroge quant à son rôle : faire pression sur le RTC ? Suggérer aux citoyens de donner de la rétroaction au RTC (service de plainte) ?

Il s'agit, entre autres, d'un enjeu de ressources humaines (recrutement de chauffeurs d'autobus) sur lequel le CQSR n'a pas de contrôle. Le CQSR rappelle qu'il y a de très bons chauffeurs et des solutions pour les citoyens.

### **• Comité de cohabitation Le Répit Basse-Ville**

Robert représente le CQSR au Comité de cohabitation Le Répit Basse-Ville. La dernière rencontre s'est très bien passée, avec la présence du CIUSSS, de l'Office municipal d'habitation, de l'équipe municipale de cohabitation avec les itinérants. Il est ressorti de cette rencontre que les résidents du quartier connaissent les itinérants. Tous les acteurs veulent que la situation s'améliore, mais l'itinérance est un enjeu complexe sans réponse facile. Le problème des casiers pour les effets personnels est ressorti pendant la réunion. Robert ne s'étend pas sur cette rencontre puisque le Répit a présenté ses services et a répondu à de nombreuses questions.

## **25-10-07 Mot du conseiller municipal – Pierre-Luc Lachance**

---

### **• Début des travaux au 399 (ancien bureau d'arrondissement).**

Les travaux ne présentent pas d'enjeux pour le Répit. Les travaux s'étendent jusqu'en 2029 et incluent plusieurs phases : rénovations majeures de l'enveloppe extérieure, désamiantage, rénovations des bureaux aux étages. Le montant prévu est estimé à 17,5 millions \$.

### **• Travaux sous-sol de l'Église St-Roch**

Un montant de 13 millions est alloué à la réfection du sous-sol de l'Église St-Roch et inclut l'ajout de douches, de casiers, et la réfection des bureaux des divers organismes communautaires. Les travaux sont prévus à l'automne 2027. La Ville regarde actuellement les possibilités de location avec le propriétaire actuel de la bâtie, la Fabrique. Le bail signé était de 10 ans, mais les travaux ont pour conséquence d'étirer le bail. Un bail plus long est envisagé. En parallèle, une analyse a été lancée pour trouver des locaux à proximité de l'Église, qui permettraient aux organismes de se relocaliser le temps des travaux. Les locaux doivent, idéalement, être la propriété de la Ville. En raison de la demande des citoyens d'avoir des services à l'extérieur du quartier St-Roch, toutes les options sont considérées.

- **Borne de réparation de vélo**

La borne de réparation vandalisée a été retirée pour être réparée. Elle sera relocalisée.

- **Échantillonnage sur les lignes de cheminées**

Les tests effectués montrent le bon fonctionnement des cheminées de l'incinérateur. Les paramètres gouvernementaux acceptables sont respectés pour le gaz à combustion, le mercure, etc. Un rapport est disponible au public pour consulter les mesures exactes. L'incinérateur respecte les normes en matière de seuil de pollution atmosphérique.

- **Panneau invisible**

Le panneau situé au coin Couronne-Côte d'Abraham n'était pas visible en raison de la végétation. Une pancarte sera installée sur le trottoir.

- **Bonification du programme Accès Famille**

Le programme Accès-Famille existe depuis 2015. Il permet l'accès à la propriété par l'entremise d'un prêt de la Ville, sans intérêt. Le montant prêté peut aller jusqu'à 5,5 % de la valeur d'une maison, jusqu'à 440 000 \$ (soit environ 25 000 \$) ou à 9 % si l'habitation est admissible à Novoclimat (ex. les maisons de ville dans l'écoquartier Pointe-aux-Lièvres). Le prêt est remboursable au moment de la vente de la maison. La valeur maximale a été revue à la hausse en raison du marché immobilier. Le montant peut servir à la mise de fonds, ou à l'hypothèque. Un projet pilote, destiné à une quarantaine de familles, est ouvert. Les candidatures sont acceptées jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

- **Appel projet artistique**

Dans le cadre du plan d'action pour revitaliser le secteur, un appel de projets est lancé pour embellir le quartier St-Roch d'œuvres d'art éphémères extérieures en 2026. Une enveloppe de 150 000 \$ est disponible pour cet appel. Les organismes culturels et les artistes qui veulent se prévaloir de cette opportunité doivent répondre à certains critères : les œuvres doivent être exposées pour la 1<sup>re</sup> fois, l'exposition dure au minimum 30 jours, et les œuvres doivent être en harmonie avec le quartier. La démocratisation de l'art est un facteur de réussite du vivre ensemble.

- **Nettoyage automnal des rues**

Le nettoyage annuel a débuté la semaine du 20 octobre et s'étendra jusqu'à fin novembre. Le but est de rendre la chaussée propre et sécuritaire. Les infrastructures de drainage notamment, par exemple les grilles d'écoulement des égouts, doivent être exemptes de feuilles pour éviter les inondations. Pour éviter le remorquage, les citoyens doivent être vigilants : les panneaux orange d'interdiction de stationnement sont installés au plus tard à 15h la veille des travaux de nettoyage. La carte interactive en ligne permet de connaître les dates de nettoyage.

- **Note personnelle du conseiller**

C'est le dernier conseil de ville du conseiller municipal qui remercie le CCSR pour le travail accompli les 8 dernières années et pour la richesse des échanges. Même si certains projets ne vont pas aussi loin que ce que les citoyens souhaitent, le CCSR peut être assuré que toutes les voix sont considérées. Le conseiller souhaite au CCSR le meilleur des succès pour la suite.

## **25-10-09 Questions au conseiller municipal et commentaires du public**

- **Verdissement du quartier**

Un citoyen s'interroge sur les initiatives de verdissement. Le conseiller précise que près de 60 nouveaux arbres ont été plantés sur la rue Caron, ainsi qu'au parc des Pékans, et au parc Victoria. En tout, c'est plus que ce qui a été coupé à cause de l'agrile du frêne. Le verdissement prend aussi d'autres formes, comme de la végétation comme dans les rues partagées ou sur la rue Narcisse-Belleau.

### **Aménagement routier et camionnage**

Robert s'interroge sur de possibles aménagements sur Charest, beaucoup de véhicules lourds empruntent le boulevard, pour se rendre vers le port de Québec (Pointe-à-Carcy et Baie-de-Beauport).

Une réglementation municipale interdit le camionnage de transit dans certains quartiers, elle ne pourrait pas entrer en vigueur à cause de la portion autoroute de Charest. L'interdiction commencerait à hauteur de Saint-Sacrement, ce qui laisserait deux choix aux camions pour rejoindre le port : prendre la côte vers la haute-ville ou faire un long détour par Wilfrid-Hamel en passant par Limoilou et Maizeret, ce qui n'est pas envisageable non plus.

La réduction de la vitesse sur Charest ne fait pas partie des options non plus, car la configuration du boulevard (plusieurs voies) n'induirait pas un respect des panneaux de vitesse. Pour réduire la vitesse des camions, il faudrait réaménager le boulevard avec plantation d'arbres et infrastructures pour la mobilité active. C'est l'esprit du Plan CITÉ.

- **Échantillonnage sur les lignes de cheminées et pollution**

Daniel Morgan souhaite revenir sur l'échantillonnage à l'incinérateur. Il dresse un parallèle avec le MAPAQ : quand le MAPAQ inspecte un restaurant, il n'annonce pas sa venue. Or, dans le cas de l'incinérateur, tout le monde savait quand le comité de vigilance viendrait prendre les mesures, ce qui a peut-être eu un impact sur les mesures. Il s'inquiète de la pollution atmosphérique de l'incinérateur, d'autant qu'il y a une école à proximité et que les enfants jouent dehors, touchent aux surfaces, etc., et qu'un centre à proximité est vacant pour cette raison.

Le conseiller insiste sur la validité de l'échantillonnage : la façon de ramasser les déchets n'a pas été modifiée en fonction de la prise de mesure, et les citoyens n'ont pas changé leur consommation et leurs vidanges pour cela non plus. Donc c'est le même type de déchet que d'habitude au moment de la prise de mesure. Toutes les données recueillies respectent les standards selon les connaissances du conseiller.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'école il n'y a pas de danger pour la surface des bâtiments, il n'y a pas d'émanation et l'École possède un système de ventilation. En ce qui concerne le centre vacant, le système de ventilation était en fin de vie et devait être changé, mais puisque le bâtiment était voué à la démolition, il a été décidé de ne pas effectuer ces travaux. Si un promoteur veut reconstruire sur le terrain, il faudra

décontaminer le terrain avant (d'ailleurs, les normes sont différentes selon l'usage qui sera fait du terrain), car le centre a été construit à une époque où les standards étaient moindres et où l'incinérateur n'avait pas bénéficié des travaux. Daniel Leclerc ajoute que pour certains aspects, ce sont des mesures ponctuelles, mais qu'il y a également des données en continu.

- **Vacance d'un bâtiment**

Odette Lavoie souhaite revenir sur un enjeu qui a été abordé en juin 2025 : la transformation du bâtiment sis au 530, rue Saint-François Est. Le conseiller précise qu'aucune demande de permis n'a été faite pour transformer ce bâtiment en condo et que ce n'est pas possible. Daniel Leclerc précise que des organismes communautaires ont été contactés pour savoir s'ils voulaient prendre la gestion de la bâtisse et le transformer en maison de chambres. C'est Action Habitation qui s'occupe de communiquer avec les organismes communautaires.

- **Église St-Roch**

Un citoyen souligne que la statue de St-Roch à l'entrée de l'Église est actuellement entreposée pour être rénovée, car elle était en mauvais état. Toutefois, il ne semble pas y avoir d'argent dédié pour la restauration. Il se demande s'il existe un mécanisme de vigilance pour les éléments patrimoniaux. Le conseiller explique que oui, il existe un système de vigilance, mais que la statue n'est pas forcément considérée comme un élément significatif (en comparaison avec le clocher de l'église Saint-Sauveur par exemple).

Un citoyen se demande si les profits tirés du spectacle Aura pourraient être réinvestis dans les rénovations de l'Église (dans laquelle a lieu le spectacle). Le conseiller rappelle que la Fabrique est gestionnaire de l'Église et que la décision leur revient.

Le citoyen renchérit : l'argent collectif est investi pour rénover le sous-sol de l'Église, mais la Fabrique demeure propriétaire, est-ce qu'il y a lieu d'envisager pour la Ville, de se porter acquéreuse de l'Église ? Le conseiller mentionne que les options de location sont sujettes à analyse. Par exemple, une prolongation du bail actuel ou la transformation en bail emphytéotique. La ville n'a pas démontré d'intérêt à récupérer toutes les églises « à risque ».

- **Remerciement du conseiller**

Simon Gauvin, ancien président du CQSR, retrace l'histoire du conseiller sortant en soulignant la transparence de celui-ci par rapport à l'administration précédente et sa promptitude à répondre aux questions du CQSR. Simon le remercie pour son engagement.

- **Pertinence des conseils de quartier**

Un citoyen interpelle le conseiller sortant pour connaître son opinion sur les conseils de quartier et leur pertinence. Pierre-Luc Lachance répond qu'il croit que le CQSR (et les autres conseils) ont leur place, qu'ils doivent continuer d'exister et qu'ils sont utiles pour créer un mouvement local de réponse à certains enjeux municipaux. Il concède qu'il y a matière à amélioration en termes d'organisation, mais que la Ville de Québec a une ouverture en matière de vie démocratique locale.

- **Campagne électorale et CQSR**

Un citoyen s'interroge sur le lien entre CQSR et campagne électorale. Le CQSR rappelle que les administrateurs ont le droit de se prononcer à titre individuel (par exemple, en faisant du porte-à-porte pour tel ou tel candidat), mais en tant que Conseil, ils ne peuvent se prononcer. Le CQSR souligne que le site web de l'Engrenage a fait un travail remarquable de recension des enjeux électoraux pour le quartier, et des réponses données par les candidats sur certains enjeux.

Les conseils de quartier ont le droit de lancer des idées de sujet à aborder dans la campagne aux candidats, mais à l'interne, le CQSR a choisi de ne pas s'impliquer dans la campagne cette année.

#### **25-10-10 Propositions des administrateurs et administratrices**

##### **• Proposition mobilité active : supports à vélo**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec encourage la mobilité durable et le transport actif sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE le service de vélos en libre-service àVélo est désormais offert jusqu'au 15 novembre ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs supports à vélo sont retirés des rues avant la fin de cette période, ce qui limite l'accès au stationnement pour les usagers du vélo et compromet la cohérence des actions municipales en matière de mobilité active ;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité d'espaces sécuritaires pour stationner un vélo est un facteur déterminant dans la décision de se déplacer à vélo, particulièrement à l'automne.

Il est proposé par Marjorie Gones-Larouche, dûment appuyée par Kendra Bédard :

Que la Ville de Québec planifie le retrait des supports à vélo dans l'espace public en coordination avec la fin du service àVélo, soit après le 15 novembre ;

Que la Ville de Québec modifie la réglementation des interdictions de stationnement dans les pistes cyclables pour qu'elle soit cohérente avec le retrait des supports à vélo et des bollards.

Adopté à l'unanimité.

##### **• Proposition représentation du CQSR**

Il est proposé par Robert Rousse, dûment appuyé par Marjorie Gones-Larouche :

Que Robert Jardine soit désigné comme représentant officiel du CQSR auprès du Comité de Vigilance des Activités Portuaires (CVAP) pour l'année 2025-2026.

Adopté à l'unanimité.

##### **• Proposition félicitations Engrenage**

Il est proposé par Odette Lavoie, dûment appuyée par Kendra Bédard :

Qu'une motion de félicitations soit adressée à L'Engrenage pour ses initiatives et sa participation à la journée de plantation et de verdissement d'une petite portion du quartier près du parc Jean-Paul L'Allier et de la place de l'Université du Québec le 4 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité.

##### **• Proposition remerciement Pierre-Luc Lachance**

Il est proposé par Thomas Brady, dûment appuyé par Marjorie Gones-Larouche :

Que le CQSR adopte une mention spéciale de remerciement pour le conseiller municipal sortant, Pierre-Luc Lachance, afin de souligner ces huit années d'engagement dans la vie citoyenne.

Adopté à l'unanimité.

#### **25-10-11 Propositions des citoyen.nes pour la prochaine assemblée**

- Prise de position politique ou plan d'action en lien avec les éléments patrimoniaux du quartier (incluant la statue de l'église St-Roch, les œuvres d'art, les places publiques).
- Suggestion de moyens de rétroaction au RTC pour les citoyens (service de plainte, application Nomade)
- Proposition reçue par courriel. Prise de position sur la sécurité dans le quartier : vandalisme des voitures, vols dans les logements (Robert précise que les résultats du sondage sur le sentiment de sécurité seront bientôt dévoilés).
- Réflexion sur la plateforme de location à court terme OKLouer, qui propose une douzaine de logements dans le quartier St-Roch, dont certains sont condamnés (570, rue du Roi).

#### **25-10-12 Trésorerie**

- **Etat du compte courant**

Daniel Morgan, trésorier, fait état de **3109, 96 \$** dans le compte courant.

Daniel Leclerc propose de rencontrer le trésorier afin de faire un bilan des frais de fonctionnement du CQSR pour le versement de la subvention municipale annuelle.

- **Chèques à émettre**

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DÛMENT APPUYÉ PAR Kendra Bédard, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch émette un chèque de 40 \$ à Daniel Leclerc pour remboursement des frais associés à l'enregistrement de l'entité au Registre des entreprises.

Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE Daniel Morgan, DÛMENT APPUYÉ PAR Joy Chamoun, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch émette un chèque de 130 \$ à Émilie Michaud pour le procès-verbal d'octobre 2025 à la réception des documents.

Adopté à l'unanimité.

SUR PROPOSITION DE Kendra Bédard, DÛMENT APPUYÉ PAR Robert Rousse, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier de St-Roch rembourse à l'Engrenage, dès réception, le chèque de **3964,11 \$** adressé par la Ville à la mauvaise entité.

Adopté à l'unanimité.

#### **25-10-13 Bons coups dans St-Roch et annonces des citoyen.nes et des organisations**

- **Projet biodiversité - plantation d'arbres (4 octobre 2025)**

Voir motion de félicitations.

- **Journée rue ouverte sur du Parvis (18 septembre 2025)**

Odette Lavoie souligne la pertinence d'une des activités de sensibilisation lors de la Journée rue ouverte (la rue du Parvis était fermée à la circulation et des activités étaient organisées). Les citoyens étaient invités à faire des essais de chaises roulantes sur les

trottoirs, avec des obstacles pour comprendre les enjeux de mobilité. Les citoyens pouvaient aussi faire l'expérience de la cécité (parcours aveugle).

- **Parcours de bonbons d'Halloween (vendredi 24 octobre)**

L'activité résulte d'un partenariat entre L'Engrenage, la joujouthèque, le YMCA, le Centre Jacques-Cartier et d'autres. Kendra souligne que l'activité a été un succès et a permis d'animer la rue Saint-Joseph. Les rues participantes avoisinantes étaient toutefois moins achalandées.

- **Nouvelle offre sportive : escalade de bloc**

Une nouvelle offre sportive voit le jour dans St-Roch : un gym d'escalade de bloc ouvrira dans le Watson, l'édifice à côté du Métro. Le CQSR suggère de publier le tout, car c'est important de montrer qu'il y a aussi de la nouveauté et des ouvertures.

Daniel Leclerc ajoute que du *parkour* sera aussi disponible à Pointe-aux-Lièvres.

- **Parcours accessible pour Halloween**

Odette annonce que dans son immeuble à logements, constitué de 24 appartements pour personnes handicapées, une collecte d'Halloween sera accessible aux enfants à mobilité réduite.

---

**25-09-14 Levée de l'assemblée**

Thomas Brady déclare l'assemblée levée à 20h35. Appuyé par Odette Lavoie.